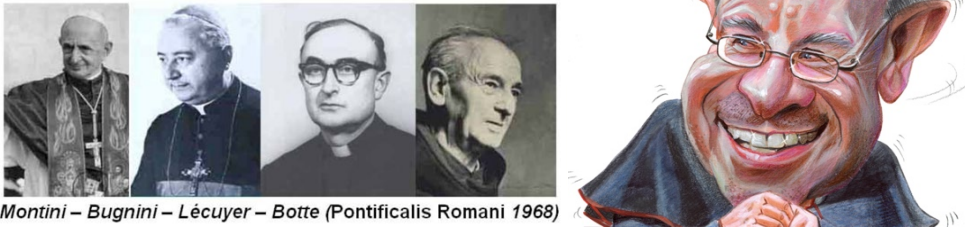


# **ÉPISCOPAT INVALIDE : LA FSSPX VEUT DEVENIR NÉO-ANGLICANE LE PLAN CACHÉ DE FRANÇOIS POUR TORPILLER DÉFINITIVEMENT L'ŒUVRE DE MGR LEFEBVRE**

&

Conséquence du nouveau rite **invalide** de sacre épiscopal de 1968 : le laïc  
faussement évêque, **Vitus Huonder**, accueilli en grandes pompes au sein de la  
FSSPX en avril 2019 pour y réaliser de **faux sacres épiscopaux** et détruire la  
transmission du Sacerdoce catholique



Montini – Bugnini – Lécuyer – Botte (Pontificalis Romani 1968)

**Alors que l'invalidité du nouveau rite de consécration épiscopale promulgué par Paul VI-Montini le 18 juin 1968, a été définitivement démontrée par le CIRS (travaux sur le site Rore Sanctifica et publication des tomes I, II et III) depuis les années 2005/2007, l'abbé Pagliarani, supérieur de la FSSPX, accueille Monsieur Vitus Huonder avec les honneurs réservés à un évêque catholique, et, selon une fuite, lui demande de procéder à deux pseudo-ordination épiscopales dans les prochaines semaines. L'abbé Bouchacourt, second assistant de la FSSPX, se réjouit et s'imagine déjà promu en pseudo-évêque néo-anglican, par le laïc Vitus Huonder.**

**Le Sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa divine présence réelle dans les tabernacles, l'offrande du Saint Sacrifice de la messe et salut des fidèles d'aujourd'hui et pour toutes les générations à venir, moqués par l'équipe dirigeante de la FSSPX et par ses évêques, NN SS Tissier de Mallerais, de Galarreta et Fellay, tous en quête de reconnaissance mondaine et de confort matériel.**



**Vitus Huonder, né en 1942, a reçu son 'Spiritus principalis' onctionniste, lors de sa fausse consécration épiscopale, dans le nouveau rite, le 8 juillet 2007**

(Source [catholic-hierarchy.org](http://catholic-hierarchy.org))

# Bishop Vitus Huonder

Bishop of [Chur, Switzerland](#)

## Events

Date	Age	Event	Title
<a href="#">21 Apr 1942</a>	76.92	Born	
<a href="#">25 Sep 1971</a>	29.4	Ordained Priest	Priest of <a href="#">Chur, Switzerland</a>
<a href="#">8 Jul 2007</a>	65.2	Appointed	Bishop of <a href="#">Chur, Switzerland</a>
<a href="#">8 Sep 2007</a>	65.3	Ordained Bishop	Bishop of <a href="#">Chur, Switzerland</a>

Mgr Lefebvre aurait-il pu imaginer un seul instant que ses successeurs puissent solliciter un intrus, faussement évêque, qui après une parodie de sacre, effectuée sur un rituel basé sur un "Document X" (Sorbonne, J. Magne, 1975), ou « **document fantôme** » (Metzger (1988) ou encore « **une compilation anonyme contenant des éléments d'âge différent** » selon le Colloque de Laval de 2014 (P.-H. Poirier), serait chargé de réaliser de fausses consécration épiscopales pour son œuvre de défense et de perpétuation du Sacerdoce catholique qu'il avait fondée en 1970 ?

« *Étant donné la gravité de ces questions, il n'est pas jusqu'au moindre doute qui ne soit inacceptable* ».

Abbé Scott (supérieur de séminaire de la FSSPX en Australie), novembre 2007, The Angelus ([source](#))

Dossier complet des travaux du CIRS sur le site de Rore Sanctifica, sur l'invalidité du rite de consécration épiscopale de Pontificalis Romani promulgué par Giovanni Battista Montini – Paul VI le 18 juin 1968.

## Table des matières

<b><i>Le plan, cousu de fil blanc, de François-Bergoglio : introduire un cheval de Troie invalide dans la FSSPX, et s'en servir de pseudo-consécrateur pour arrêter la transmission du véritable Sacerdoce sacrificiel dans la FSSPX.....</i></b>	<b>3</b>
<b><i>La pseudo-consécration épiscopale de Monsieur Vitus Huonder est doublement invalide car effectuée dans un nouveau rite invalide et par un consécrateur, Dom Amédée Grab (osb), lui-même invalidement évêque .....</i></b>	<b>4</b>
<b><i>Monsieur Vitus Huonder, un homme double, comme les modernistes, de mèche avec François-Bergoglio. Il s'est forgé une fausse image 'traditionnelle', grâce à une médiatisation tapageuse. ....</i></b>	<b>6</b>
<b><i>François-Bergoglio envoie son agent, Monsieur Vitus Hoender, pour infiltrer la FSSPX. En contrefeu, les médias détournent l'attention de sa véritable mission : les sacres ...</i></b>	<b>8</b>
<b><i>La taupe Mgr Williamson (ex(?)-anglican) chargé de lancer l'information des prochains pseudos sacres afin de tester la réaction des clercs et des fidèles .....</i></b>	<b>9</b>
<b><i>Conclusion.....</i></b>	<b>10</b>
<b><i>Annexe .....</i></b>	<b>11</b>

&&&

## LE PLAN, COUSU DE FIL BLANC, DE FRANÇOIS-BERGOGLIO : INTRODUIRE UN CHEVAL DE TROIE INVALIDE DANS LA FSSPX, ET S'EN SERVIR DE PSEUDO-CONSÉCRATEUR POUR ARRÊTER LA TRANSMISSION DU VÉRITABLE SACERDOCE SACRIFICIEL DANS LA FSSPX

Le plan que déroule François-Bergoglio à l'égard de la FSSPX se révèle d'une **simplicité enfantine, presque bête**. Il ne s'en cache pas, puisqu'il devient public, qu'il reçoit son agent docile, Vitus Huonder, en audience privée, pour ensuite l'envoyer en mission à l'école de Wangs (Suisse), à peine ses fonctions d'« évêque conciliaire » du diocèse de Coire arrivées à leur terme, le 21 avril 2019.

On se souvient qu'à partir des années 2000, Mgr Fellay, Supérieur Général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, avait pris l'initiative d'introduire le principe d'organiser des « entretiens doctrinaux » avec les autorités vaticanes compétentes sous l'autorité du « Pape » conciliaire régnant alors, visant à identifier et à réduire autant que possible les oppositions doctrinales opposant encore la FSSPX et la Rome conciliaire. **Mais on se souvient aussi que les autorités conciliaires vaticanes n'en avaient accepté le principe que sous la réserve expresse que Mgr Fellay et les autorités de la FSSPX signent au préalable très formellement leur entière et sans réserve reconnaissance de la validité parfaite des nouveaux sacrements conciliaires, en particulier celle de la réforme conciliaire de la liturgie latine des Saints Ordres catholiques imposée à l'Église par Montini-Paul-VI depuis la promulgation de sa pseudo-« Constitution apostolique » *Pontificalis Romani* le 18 juin 1968. Condition préalable acceptée par Mgr Fellay et la FSSPX qui se sont toujours opposés avec la dernière énergie à poser PUBLIQUEMENT les problèmes théologiques et liturgiques soulevés par les nouveaux pseudo-« sacres conciliaires » et à les révéler à leurs fidèles.**

Cependant Rome n'était pas parvenue, sous le supériorat de Mgr Fellay, à faire signer un accord formel à la FSSPX, appelé le PD (Préambule Doctrinal), qui fut rejeté par les autres évêques de la FSSPX. **Cette dite « reconnaissance par Rome » inversait en réalité les termes de la réalité, car elle se serait traduite par une « appropriation juridique par Rome » de tous les biens matériels (chapelles, séminaires, maisons, éditions, etc.) de l'œuvre de Mgr Lefebvre.** À partir de là, devant les tribunaux civils des différents pays concernés, la Rome moderniste et conciliaire n'aurait eu aucune difficulté à faire reconnaître ses décisions d'expulsion des clercs récalcitrants et à imposer les hommes qu'elle se serait choisis pour mettre au pas et réduire définitivement ce bastion de la résistance à la révolution religieuse de Vatican II.

**Rome a donc changé sa tactique et tente actuellement de frapper au cœur, mais de l'intérieur, en réalisant ce qui a été fait il y a 50 ans dans l'Église : mettre en place des évêques invalides, ce qui assurera ensuite à François-Bergoglio (et aux loges ecclésiastiques avec qui il gouverne) que toutes les nouvelles ordinations sacerdotales dans la FSSPX seront invalides et que le véritable Sacerdoce sacrificiel catholique inexorablement s'éteindra au fil des années, ainsi que deviendront introuvables les sacrements valides que peuvent administrer des prêtres et des évêques validement catholiques. La FSSPX perdrait ainsi rapidement la Présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ dans ses chapelles (à mesure que des hosties non validement consacrées se mélangeront, de plus en plus nombreuses, dans ses tabernacles aux véritables hosties-Saint Sacrement de la Présence Réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ)**

**entraînant son effacement progressif dans les âmes des fidèles** qui ne recevront plus que du pain non consacré lors de leurs communions. « *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez pas la chair du Fil de l'Homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous* »<sup>1</sup> (Jean, VI, 54).

Ce serait diabolique mais efficace et inexorable.

Ainsi François-Bergoglio, et les maçons ecclésiastiques qui l'entourent, voudrait reproduire cette « **désincarnation du Sacerdoce de Jésus-Christ** » qu'a **si bien réussi le protestant apostat Cranmer, dans l'église Anglicane sous Henri VIII, en instaurant un clergé invalide**. Le Pape Léon XIII condamna les ordres anglicans et les déclara « *absolument vains et entièrement nuls* » dans sa salvatrice bulle *Apostolicae Curae* en 1896.

## **LA PSEUDO-CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE MONSIEUR VITUS HUONDER EST DOUBLEMENT INVALIDE CAR EFFECTUÉE DANS UN NOUVEAU RITE INVALIDE ET PAR UN CONSÉCRATEUR, DOM AMÉDÉE GRAB (OSB), LUI-MÊME INVALIDEMENT ÉVÊQUE**

Selon sa [notice wikipedia](#)<sup>2</sup>, Vitus Huonder, né le 21 avril 1942 à Trun, est « un essayiste et prélat catholique suisse ». Il est pseudo-évêque de Coire depuis 2007, et quittera cette charge en fin avril 2019.

Il a été consacré **dans le nouveau rite épiscopal invalide de Montini-Paul VI de 1968** par Amédée Grab (OSB) le 8 juillet 2007. Il lui a donc été appliqué cette 'forme essentielle' :

- qui **n'exprime pas de manière univoque la transmission du pouvoir d'ordre (*potestas ordinis*)**, mais simplement de charges :
  - « Qu'il distribue les charges selon ton ordre » (Ut distribuatur munera secundum praeceptum tuum)
- qui **n'exprime pas de manière univoque la grâce sacramentelle (*gratia ordinis*) du Saint-Esprit** :
  - « répands sur cet élu la puissance qui vient de toi (celle) de l'Esprit souverain, que tu as donnée à ton Fils bien-aimé Jésus-Christ, **qu'il a donné Lui-même** aux saints Apôtres » (Effunde super hunc electum eam virtutem, quae a te est, **Spiritum principalem**, quem dedisti dilecto Filio tuo Iesu Christo, **quem ipse donavit** sanctis Apostolis)

Ces deux exigences pour la validité d'une forme essentielle d'un rite de consécration épiscopale ont été précisées par le Pape Pie XII (qui a engagé dans ce document son infailibilité pontificale ex-cathedra) le 30 novembre 1947 dans sa Constitution apostolique **Sacramentum ordinis**:

*« C'est pourquoi, après avoir invoqué la lumière divine, en vertu de Notre suprême Autorité apostolique et en pleine connaissance de cause, Nous déclarons et, autant qu'il en est besoin, Nous décidons et décrétons ce qui suit : la matière et la seule matière des Ordres sacrés du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat est l'imposition des mains ; de même, la seule forme sont les paroles qui déterminent l'application de*

---

<sup>1</sup> « Celui qui mange ma chair, et boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour » (Jean, VI, 55) Bible Fillon

<sup>2</sup> Voir l'extrait en annexe

cette matière, **paroles qui signifient d'une façon univoque les effets sacramentels, à savoir le pouvoir d'ordre et la grâce de l'Esprit-Saint, paroles que l'Église accepte et emploie comme telles.** » Pie XII, *Sacramentum Ordinis*, 1947.

De plus cette forme du *Spiritus principalis* est hérétique, puisque sa transitivité exprime l'hérésie de l'onctionisme (adoption de l'homme Jésus par Dieu au moment du baptême du Jourdain) reprise par le Père Lécuyer dans les années 50 et 60. Nous recommandons sur ce point la lecture de la *Notitia IV*<sup>3</sup> de Rore Sanctifica<sup>4</sup>. **Cette forme hérétique contient une négation de La Sainteté Substantielle Incréée du Christ.**

Nous renvoyons aussi aux **conclusions du Colloque international de Laval (Québec)** en 2014 où le texte (la prétendue « *Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome* ») qui a servi de base au nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 a été **totalemment et définitivement discrédité, et formellement qualifié de « document fantôme »**<sup>5</sup> (remarquons que dans le **texte officiel de sa pseudo-« Constitution apostolique »**, dans laquelle il déclare très expressément engager alors sa prétendue « *infaillibilité pontificale* », Montini-Paul-VI certifie cette pseudo « *Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome* » en tant que « **document du III<sup>ème</sup> siècle** », en contradiction totale et formelle avec les conclusions actuelles des recherches historiques des plus grands spécialistes internationaux de cette question qui la qualifient aujourd'hui de « **document fantôme** »).

Non seulement non évêque pour cause de rite et de consécrateurs **invalides**, l'intrus Vitus Huonder n'est pas prêtre, car aillant été ordonné dans le **nouveau rite invalide** d'ordination épiscopale issu de la réforme des sacrements de 1968. Vitus Huonder est resté toute sa vie **un simple laïc**, mais un laïc jouant au clerc.

En résumé, voici ce que l'on peut retenir sur ce personnage :

Le rite de cette nouvelle pseudo « **consécration épiscopale** » appliqué à **Vitus Huonder** le 8 juillet 2007 est donc invalide.

Son consécrateur principal, **Amédée Grab (OSB)**, est également invalide car il a été lui-même ordonné dans ce même nouveau rite invalide le 17 avril 1987<sup>6</sup>.

Ses deux autres co-consécrateurs de **Vitus Huonder**, le 8 juillet 2007, sont également invalides, car ils ont été également ordonnés dans ce même nouveau rite invalide de 1968 :

- **Francesco Canalini** le 12 juillet 1986<sup>7</sup>
- **Kurt Koch** le 6 janvier 1996<sup>8</sup>

<sup>3</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05-FR\\_Rore\\_Sanctifica\\_III\\_Notitia\\_4\\_Les\\_Significations\\_heterodoxes\\_de\\_la\\_Forme\\_de\\_Montini\\_PaulVI\\_A.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_4_Les_Significations_heterodoxes_de_la_Forme_de_Montini_PaulVI_A.pdf)

<sup>4</sup> Voir le site [www.rore-sanctifica.org/index1.html](http://www.rore-sanctifica.org/index1.html) , et la Boutique [des ACRF](#) où sont disponibles les tome I, tome II et l'important tome III (4 volumes) du CIRS. Ces publications réfutent une à une l'ensemble des objections faites par ses détracteurs, **en particulier les arguments avancés par les dominicains du couvent d'Avrillé (Père Pierre-Marie de Kergorlay) qui se sont avérés avoir reproduit sans le dire à leurs lecteurs les arguments fallacieux et les sophismes forgés par les réformateurs liturgiques conciliaires du Consilium** en 1967 (Dom Botte et Père Lécuyer).

<sup>5</sup> [http://blog.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2019/03/2019-01-15\\_-\\_Communique\\_-\\_Colloque\\_de\\_Laval\\_-\\_Document\\_fantome\\_-\\_V2.pdf](http://blog.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2019/03/2019-01-15_-_Communique_-_Colloque_de_Laval_-_Document_fantome_-_V2.pdf)

<sup>6</sup> <http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bkoch.html>

<sup>7</sup> <http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bcanalini.html>

<sup>8</sup> <http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bkoch.html>

## MONSIEUR VITUS HUONDER, UN HOMME DOUBLE, COMME LES MODERNISTES, DE MÈCHE AVEC FRANÇOIS-BERGOGLIO. IL S'EST FORGÉ UNE FAUSSE IMAGE 'TRADITIONNELLE', GRÂCE À UNE MÉDIATISATION TAPAGEUSE.

Observons tout d'abord le contexte.

Le futur pseudo-évêque conciliaire a étudié la philosophie et la théologie à l'abbaye d'Einsiedeln. Ce monastère bénédictin est situé à proximité du lieu où se trouvait la loge illuministe et sataniste (**OTO : Ordo Templi Orientis**) que fréquentait l'infiltré feu le Cardinal Rampolla del Tindaro<sup>9</sup>, secrétaire d'État du Pape Léon XIII qui faillit même lui succéder sur le siège de Saint Pierre. Cette appartenance maçonnique a été révélée et documentée par Félix Lacointa, dans son '*Bloc anti-révolutionnaire*', à partir des documents originaux de l'OTO, en particulier de sa revue réservée aux initiés '*The Equinox*'.

Dans un article<sup>10</sup> du numéro 126 de juillet-août 2006, Felix Causas révèle, en s'appuyant sur les informations publiées par le Marquis de La Franquerie, que le prélat luciférien Rampolla se rendait à proximité de cette abbaye suisse pour y participer à ses réunions de loge maçonnique (selon La Franquerie : "**Saint Jean de Jérusalem**", nous a confié un vieil ami en poste au Vatican. Mais il y en aurait d'autres...)

« Revenons pour bien comprendre à l'ouvrage du Marquis de la Franquerie sur l'"Infaillibilité Pontificale". Notre vieil ami écrivait, page 76 : "Le Cardinal (Rampolla) passait ses vacances en Suisse, à l'Abbaye d'Einsiedeln. Dans le voisinage de l'abbaye se trouvait une arrière-loge où tous les samedis, il allait prendre les directives du Pouvoir Occulte pour les appliquer dans le Gouvernement de l'Église. Parmi ces directives, deux étaient d'importance pour la France ; conclure le Ralliement des Catholiques à la république ; mais pour assurer le règne luciférien au sein même de l'Église, fonder au Vatican une arrière-loge secrète<sup>[11]</sup> destinée à préparer de hauts dignitaires du Saint Siège à l'exécution du plan infernal. C'est ainsi que le Pouvoir Occulte savait pouvoir compter sur des hommes comme les Cardinaux Rampolla, Ferrata, Gasparri, Ceretti, Béa, Liénart, etc... pour ne parler que des morts "<sup>[12]</sup>. »

Le pseudo-évêque dont nous parlons ici a fait toute sa carrière dans l'église Conciliaire de *Vatican II* et il en a épousé toutes les pratiques et la doctrine. Cette photo de 2017 parle d'elle-même :

---

<sup>9</sup> Voir le dossier Rampolla : [http://www.virgo-maria.org/index\\_rampolla.htm](http://www.virgo-maria.org/index_rampolla.htm) et aussi l'article de Felix Causas dans "Sous la bannière" n°144 en juillet-août 2009 : [http://www.a-c-r-f.com/html/SLB\\_Ricossa\\_juillet-2009.html](http://www.a-c-r-f.com/html/SLB_Ricossa_juillet-2009.html)

<sup>10</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles\\_HTML/2006/010\\_2006/VM-2006-10-09/VM-2006-10-09-C-00-Rampolla\\_article\\_de\\_SLB.htm#\\_ftn2](http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/010_2006/VM-2006-10-09/VM-2006-10-09-C-00-Rampolla_article_de_SLB.htm#_ftn2)



Le pseudo-“Mgr” Huonder lors des JMJ alémaniques le 8 juillet 2017 à la basilique Notre-Dame de Zurich  
Futur “**consécréteur**” **invalide** des futurs pseudo-évêques invalides de la FSSPX

Sur la fin de son parcours, à partir de 2011, il fait parler de lui en sanctionnant un pseudo-prêtre qui a donné une ‘*bénédictio nuptiale*’ à un couple de femmes inverties :

« Au printemps 2011, le prélat interdit à tous les prêtres de son diocèse de participer à la [Gay Pride](#) de Zurich ; face à la polémique suscitée, il revient sur cette interdiction au début du mois de mars<sup>10</sup>. En 2015, il démet aussi l’abbé Wendelin Bucheli, qu’il pense à faire défroquer, pour avoir béni un couple de lesbiennes<sup>11</sup> ».

**Au printemps 2011, nous sommes à six mois de la remise du PD (Préambule Doctrinal) à Mgr Fellay pour obtenir sa signature et le ralliement de la FSSPX.** Les initiés du Vatican moderniste voyant loin, il est possible que Mr Huonder eut déjà été pressenti pour des consécrations invalides dans la FSSPX, une fois celle-ci ralliée.

Puis le ralliement de 2012, échoue. Benoît XVI-Ratzinger s’en va, François-Bergoglio arrive. En 2015, Mr Huonder en remet une couche et frappe plus fort :

« La même année, lors du [congrès des catholiques allemands](#), à Fulda, M<sup>gr</sup> Huonder cite deux versets du [Lévitique](#), qui parlent de l’homosexualité comme d’une « abomination » dont les auteurs devraient être punis de mort, et ajoute que ces passages devraient « suffir[e] à remettre dans la bonne direction la question de l’homosexualité du point de vue de la foi »<sup>14</sup> »

Il est clair que par ses déclarations sur les mœurs, il peaufine là une image que la Rome moderniste va pouvoir utiliser pour le crédibiliser devant les clercs de la FSSPX. **Mais l’heure du ralliement n’est pas encore venue.**

En juillet 2018, au chapitre général de la FSSPX à Écône, contre toute attente, Mgr Fellay est débarqué de son supériorat, et l’abbé Pagliarani lui succède. Alors Rome va jouer sa carte différemment.

## FRANÇOIS-BERGOGLIO ENVOIE SON AGENT, MONSIEUR VITUS HOENDER, POUR INFILTRER LA FSSPX. EN CONTREFEU, LES MÉDIAS DÉTOURNENT L'ATTENTION DE SA VÉRITABLE MISSION : LES SACRES

Comme le dit si bien le Salon Beige, « *Il est évident que Mgr Huonder ne part pas dans un esprit de dissidence et que le pape a avalisé son projet.* »<sup>11</sup>

Le 21 janvier 2019, une information du porte-parole du diocèse de Coire à l'agence de presse CIC, confirme son départ. « *Il l'avait annoncé aux prêtres de son diocèse au cours de l'été de l'année passée : Mgr Vitus Huonder, l'actuel évêque de Coire, a pris la décision de s'installer à l'issue de son mandat, dans un des centres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, à savoir l'Institut Santa Maria à Wangs (Suisse)* »<sup>12</sup> Le Salon Beige cite "*Monde et Vie*" une revue sous l'influence de l'entourage de l'abbé de Tanoüarn, un ancien prêtre de la FSSPX rallié à l'église Conciliaire, admirateur d'Alain de Benoist.

Et si certains clercs de la FSSPX hésitaient encore à accueillir ce si bon « Mgr » Vitus Huonder, l'ultra-progressiste revue *Goliath* va publier le 31 janvier 2019 un article-brûlot ('*Le bal des hypocrites*'<sup>13</sup>) contre Huonder en le qualifiant d'« *ultra-conservateur* » et en le dépeignant comme un diable. S'en suit une glose sur la fermeté de la FSSPX qui refuse Vatican II. Ainsi, entre ses déclarations médiatisées contre les mœurs contre-nature et son statut de victime détestée par les milieux ultra-progressistes, l'invalidé Vitus Huonder, est paré de ses lettres de cachet pour se présenter à la porte de la FSSPX. **Rome en a fait un agent très présentable pour les clercs qui se moquent de la validité du Sacerdoce.**

L'opération marche admirablement, **l'abbé Suter (FSSPX) qui va l'accueillir ce simple laïc déguisé en évêque est aux anges** : « *Le Père Pirmin Suter, recteur de Sainte-Marie et prêtre de la FSSPX, a commenté favorablement l'arrivée de Mgr Huonder: "C'est pour nous tous une grande joie et un honneur singulier". L'évêque de Coire a déjà rencontré les élèves et le contact a été bon, ajoute le recteur.* »<sup>14</sup> Cela en dit long sur le mépris de ce prêtre de la FSSPX pour la question de la validité du Sacerdoce Sacrificiel et de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il s'agit tout bêtement d'un pseudo-évêque conciliaire à double visage, selon la méthode marrane : une parfaite intégration dans l'église Conciliaire issue de la révolution cléricale de Vatican II, **complice du révolutionnaire François, lui-même, comme Vitus Huonder, entièrement dépourvu de vrai Sacerdoce sacrificiel catholique**, dissimulée derrière une image médiatique de 'conservateur' destinée à tromper les esprits superficiels et sans formation.

Nous sommes devant une manœuvre maçonnique romaine, préparée de longue date, et appliquée selon des modalités qui ont évoluées avec la situation de la FSSPX et ses résistances internes.

La revue "*Monde et Vie*" y voit une « **preuve supplémentaire de la normalisation de la FSSPX** », relayant ainsi une vue trompeuse et titrant '**Un nouvel évêque pour la FSSPX**', ce

---

<sup>11</sup> <https://www.lesalonbeige.fr/un-nouvel-veveque-pour-la-fraternite-saint-pie-x/>

<sup>12</sup> <https://www.lesalonbeige.fr/un-nouvel-veveque-pour-la-fraternite-saint-pie-x/>

<sup>13</sup> <https://www.leforumcatholique.org/print.php?num=861045>

<sup>14</sup> <https://www.cath.ch/newsf/linstitut-sainte-marie-de-wangs-le-nouvel-havre-de-mgr-huonder/>



qui entérine une évidence qui ne l'est pas : Vitus Huonder n'est pas un '**nouvel évêque**' de la FSSPX, **car il n'est qu'un simple laïc, dépourvu du pouvoir d'ordre catholique**. Ainsi les médias, de concert avec la Rome moderniste et néo-protestante, détournent l'attention des clercs et des fidèles de l'essentiel : l'entrisme de son agent invalide au sein de la FSSPX en le faisant passer pour évêque.

**Dès lors tout est maintenant prêt pour l'opération finale : l'organisation de faux sacres d'évêques dans la FSSPX.**

## **LA TAUPE MGR WILLIAMSON (EX(?)-ANGLICAN) CHARGÉ DE LANCER L'INFORMATION DES PROCHAINS PSEUDOS SACRES AFIN DE TESTER LA RÉACTION DES CLERCS ET DES FIDÈLES**

L'observation de l'action de Mgr Williamson,<sup>15</sup> l'émule de Malcolm Muggeridge, membre de la *Fabian Society*, s'avère toujours instructive, car elles sont rarement anodines quand elles touchent à des sujets essentiels.

C'est donc **l'évêque à la Rose (son blason épiscopal comprend une Rose + Croix) qui va procéder à la fuite** et annoncer deux futures consécrations épiscopales au sein de la FSSPX qui seraient réalisées par Vitus Huonder.

Le 3 mars 2019, dans son sermon du dimanche de la Quinquagésime, Mgr Williamson, annonce donc la nouvelle, comme « *une rumeur* », mais dont « *il est fichtrement certain* »<sup>16</sup>. L'information est rapportée et commentée par le **site traditionaliste américain sédévacantiste *Novus Ordo Watch***, qui s'empresse immédiatement de rajouter :

« Selon les directives liturgiques, Huonder, **dont la consécration comme évêque fut invalide** (voir [ici pourquoi](#)), serait assisté de **deux évêques co-consécrateurs choisis parmi les quatre évêques restants de la FSSPX** : Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais et Alfonso de Galarreta. La consécration serait donc assurément valide, puisque chacun des co-consécrateurs confère authentiquement le sacrement, comme le **Pape Pie XII** l'a précisé dans sa constitution apostolique de 1944 ***Episcopalis Consecrationis***. »

Ce site américain, tout comme le britannique Mgr Williamson lié aux plus hauts niveaux dirigeants issus d'Oxford et Cambridge, n'ont rien d'indépendants. **Quoi de plus rassurant que de faire présenter ce futur sacre par un site sédévacantiste**, qui tout en reconnaissant l'invalidité de Huonder, apporte immédiatement ce qui serait une antidote et conclut fièrement : « **la consécration serait donc assurément valide** » ? L'opération vise à l'évidence à **neutraliser les opposants et à faire accepter l'inacceptable**.

Nous voyons ici la manœuvre cléricale : puisque la question de l'invalidité ne peut plus être ignorée parmi les clercs de la FSSPX, depuis les travaux de *Rore Sanctifica* en 2005 puis la bataille d'arguments qui a suivi et dont le Pierre-Marie de Kergorlay (Avrillé) est sorti défait, il fallait donc apporter une sorte de caution.

---

<sup>15</sup> Voir la centaine d'articles consacrée par le site *Virgo-Maria* à Mgr Williamson et à son action subversive concertée (avec l'abbé Schmidberger) au sein de la FSSPX :

[http://www.virgo-maria.org/D-Mgr-Williamson-leurre/index\\_mgr\\_williamson\\_leurre.htm](http://www.virgo-maria.org/D-Mgr-Williamson-leurre/index_mgr_williamson_leurre.htm) et en particulier les schémas de synthèse : [http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-03-15-Diaporama\\_Williamson\\_2\\_anneaux.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-03-15-Diaporama_Williamson_2_anneaux.pdf)

<sup>16</sup> <https://blog.catholicapedia.net/tag/vitus-huonder/>

Il est donc fait appel au document de Pie XII de 1944 qui exige impose deux co-consécrateurs. Mais il s'agit en vérité d'un artifice, car **il faudrait pour cela que les deux évêques assurément valides respectent absolument et TRÈS strictement le véritable rituel épiscopal catholique.** Or l'un, Mr Fellay, est totalement sous la coupe de Rome, **cela fait 20 ans qu'il cherche à signer et à rallier** et les deux autres, pour des raisons différentes, seraient l'un et l'autre très malades.

Il est évident qu'après avoir monté toute cette opération du cheval de Troie Huonder, l'équipe romaine qui pilote cette opération ne prendra aucun risque et trouvera un subterfuge pour que les deux évêques assistants ne puissent correctement officier.

Alors, si, par exemple, Mgr Tissier à une extinction de voix ou fait un malaise au moment de prononcer les paroles attendues, que nous dira Menzigen ? Vont-ils recommencer la cérémonie de consécration ? « Ah ! Excusez-nous, comme nous avons un doute sur l'action effective de Mgr Tissier, et que le consécrateur principal est invalide, nous allons recommencer la cérémonie avec notre consécrateur principal invalide et le valide Mgr Tissier, afin que l'abbé Bouchacourt soit certainement et validement évêque ! » Vous imaginez le grotesque des clercs de Menzigen et de l'abbé Bouchacourt qui participent à une telle parodie de sacre épiscopale ! Mgr Lefebvre eût été profondément scandalisé que les évêques qui avait lui-même consacrés pour son « *opération survie* » du Sacerdoce puissent en être arrivés à **se prêter à de telles fourberies qui engagent le salut des fidèles. Et pas un clerc ne se dressera pour les en empêcher ?!**

En réalité, Mgr Williamson agit sur service commandé, comme l'un des rouages de l'opération. Son intervention a pour but **de lancer un ballon d'essai pour qu'ensuite les observateurs romains et rose-croix qui dirigent cette guerre contre le Sacerdoce catholique puissent mesurer les réactions et évaluer si les temps sont mûrs** pour lancer l'opération.

Il s'agit de la 2<sup>e</sup> tentative d'infiltration de faux évêque. En 1998, un faux évêque conciliaire, le dit « Mgr » Lazo avait rejoint la FSSPX. Mgr Tissier de Mallerai s'en était inquiété, écrivant<sup>17</sup> qu'il ne saurait être question qu'il fasse les confirmations ou sacre des prêtres.

## CONCLUSION

Voyez aussi l'incohérence du discours tenu aux clercs et aux fidèles : « Nous allons organiser un sacre épiscopal **avec un évêque certainement invalide, mais pour que le sacre soit valide**, nous allons lui joindre deux co-consécrateurs certainement valides » !

**L'intention fourbe d'une telle consécration, réalisée sous de tels auspices, est à l'évidence au plus haut point peccamineuse, blasphématoire et sacrilège !**

Quelle insulte à l'institution du Sacerdoce par Notre Seigneur Jésus-Christ et à son action dans l'opération du sacrement, car le ministre du sacrement n'est que le représentant de Jésus-Christ qui agit en conférant la plénitude du Sacerdoce. Les organisateurs d'une telle parodie de cérémonie de consécration joueraient ainsi avec Notre Seigneur Jésus-Christ et les sacrements qu'il a institués ? En plaçant un invalide pour que Jésus-Christ n'agisse pas et en plaçant un valide pour que Jésus-Christ agisse ? Et ce sont ces personnes qui dirigent l'œuvre de Mgr Lefebvre ?

---

<sup>17</sup> [http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-tissier/1998-08-12\\_Lettre-de-Mgr-TISSIER-de-MALLERAI-sur-les-sacres-conciliaires.pdf](http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-tissier/1998-08-12_Lettre-de-Mgr-TISSIER-de-MALLERAI-sur-les-sacres-conciliaires.pdf)

En négociant pendant 20 ans avec la Rome moderniste qui a désormais perdu le Sacerdoce, car ses pseudo-évêques et pseudo-prêtres sont invalides et ne sont plus aujourd'hui rien d'autre que des laïcs, la FSSPX s'est interdit de renouveler son corps épiscopal en son sein. **Les évêques sacrés par Mgr Lefebvre ont vieilli et ont prévariés, se sont compromis.** Devant la maladie de certains d'entre eux, la FSSPX est désormais acculée et : **la transmission du Sacerdoce sacrificiel catholique au sein de la FSSPX est désormais en péril de mort.**

Il est désormais vital, pour la survie du Sacerdoce, pour le salut des âmes et la perpétuation des fruits de l'Incarnation et de la Rédemption pour les fidèles et les nouvelles générations, que **la FSSPX procède à des sacres valides, avec ses propres évêques et sans faire appel à un laïc conciliaire déguisé en évêque.**

Étant donné la gravité des enjeux, qui va bien au-delà même de la FSSPX, l'intervention déterminée et forte des fidèles et des clercs est nécessaire et impérieuse pour arrêter cette « **opération destruction** » par l'abbé Pagliarani, l'abbé Bouchacourt, et la petite équipe (abbé Schmidberger tirant les ficelles en coulisses, etc) qui les entoure à Menzingen.

&&&

Un colloque universitaire international à Laval (Québec) en 2014 discrédite le pseudo texte sur lequel repose le nouveau rituel des sacres épiscopaux de rite latin depuis 1968.

L'imposture « Tradition Apostolique d'Hippolyte de Rome » de Dom Botte, OSB, qualifiée de « **document fantôme** » par l'universitaire Paul-Hubert Poirier (1), reprenant les termes de M. Metzger en 1988, similaire à la qualification de 'document X' par J. Magne en 1975

La question de la « sacerdotalisation » dans le judaïsme synagogal, le christianisme et le rabbinisme – S. C. Mimouni, L. Painchaud (EDS.), 2018 – Colloque International Université Laval, Québec, Canada. 18 au 20 septembre 2014. Dont « La sacerdotalisation » des ministères chrétiens (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles) par P.-H. Poirier

[Télécharger le document en format pdf](#)

Afin de mieux saisir l'immense portée du remplacement du rite de consécration épiscopal en vigueur depuis plus de 17 siècles dans l'Église latine, nous recommandons la lecture de ce document présentant les conclusions du colloque universitaire international de Laval de 2014 au sujet du texte qui a servi de base au nouveau rite : la prétendue 'Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome' dont il est désormais démontré scientifiquement que ce texte n'a jamais existé, et encore moins été utilisé, en tant que prière de consécration épiscopale.

## ANNEXE

Extrait de la [notice wikipedia de Monsieur Vitus Huonder](#) :

Vitus Huonder naît le 21 avril 1942 à Trun dans le canton des Grisons. Après y avoir passé son enfance, il rejoint l'[abbaye territoriale d'Einsiedeln](#) où il étudie la philosophie et la théologie. Il poursuit ses études à l'[athénée pontifical Saint-Anselme](#) en Italie, puis à l'[université de Fribourg](#) à nouveau en Suisse où il obtient sa licence universitaire. En 1973, il obtient son [PhD](#) en théologie, et en 1989 une habilitation en liturgie<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Il entre au séminaire durant ses études et est ordonné prêtre le 25 septembre 1971 par Johannes Vonderach. Il officie alors notamment dans les cantons de Zurich et Obwald. En 1990, [Wolfgang Haas](#) le nomme chanoine du Chapitre cathédral et le 6 juillet 2007, le chapitre l'élit pour l'épiscopat. Deux jours plus tard, le 8 juillet 2007, le pape [Benoît XVI](#) confirme l'élection et [Amédée Grab](#) le consacre évêque le 8 septembre 2007<sup>1</sup>.

Le 21 avril 2017, jour de son 75<sup>e</sup> anniversaire, Vitus Huonder présente sa démission auprès du pape [François](#)<sup>2</sup>. En raison de la situation difficile dans le diocèse, se pose alors la question de qui lui succédera et la rumeur fait apparaître plusieurs noms dans les médias<sup>3</sup>, dont celui d'[Alain de Raemy](#). Ce dernier rappelle toutefois que personne ne se porte candidat à la charge épiscopale. Pour le diocèse de Coire, c'est le chapitre cathédral qui nomme son évêque sur une liste de trois personnes choisies par le [Saint-Siège](#)<sup>4</sup>.

Le 4 mai 2017, après avoir analysé la situation du diocèse, le pape [François](#) refuse la démission de Vitus Huonder et le reconduit dans sa charge pour deux ans, jusqu'en 2019<sup>5</sup>. En janvier 2019, M<sup>gr</sup> Huonder annonce qu'à l'issue de son mandat, avec l'aval du pape, il s'installera dans un des centres de la [Fraternité sacerdotale Saint-Pie X](#), à savoir l'Institut Santa Maria de Wangs. Pour [Monde & Vie](#), « cette annonce ne fait que corroborer le mouvement de normalisation de la Fraternité Saint-Pie X qui s'est amorcé il y a vingt ans et qui est désormais presque entièrement entériné [...] »<sup>6</sup>.

— fin de la notice *wikipedia* de Monsieur Vitus Huonder, rédigée en “langue de buis” le langage truqué de la secte Conciliaire –